



CAP du 27 novembre 2018

[La Commission  
Administrative  
PARITAIRE]

## DÉCLARATION FO

Les 50 suppressions de postes par an depuis 2016 et le non remplacement lors des congés maladie, la réorganisation sociale et les mobilités subies laissent un sentiment d'austérité maltraitante pour les agents. Les dernières nouvelles de fermeture de 2 MDSI supplémentaires ont porté un coup supplémentaire au moral des agents d'autres MDSI et crée un risque supplémentaire de RPS.

A qui le tour se demandent les agents ?

Même si le Président a entendu les oppositions des organisations syndicales mais aussi la souffrance des agents et qu'il a décidé de réduire à 25 les suppressions de postes pour 2019, c'est encore trop au regard des difficultés d'organisation des services de notre collectivité.

Vous avez toujours trouvé nécessaire et obligatoire cette stratégie RG qui éloigne les services sociaux des usagers, qui épuisent les agents des collègues déjà touchés par la pénibilité de leur métier.

Mais, j'assiste aujourd'hui à ma dernière CAP de catégorie B et cela me donne l'occasion de vous dire, madame la Présidente, le plaisir que j'ai eu d'y assister.

Notre syndicat combat depuis toujours l'inégalité de traitement, l'injustice, les incohérences et j'ai pu à plusieurs moments vous faire remonter des situations qui méritaient votre attention et vous y avez répondu favorablement, pas toujours certes, mais bien souvent.

Quand nous avons pointé les incohérences de certaines évaluations, vous n'êtes pas restée insensible et quand nous avons prouvé que l'évaluation de l'agent que nous propositions était plus reconnaissante, plus motivée que l'agent proposé par la collectivité, il vous est arrivé aussi de modifier votre intention de vote.

Vous avez affronté aussi et souvent seule, les déclarations liminaires de certaines organisations syndicales qui critiquaient les choix politiques, et vous êtes restée courtoise et respectueuse dans vos propos.

Voilà, Madame la Présidente, ce que j'avais envie de dire à la CAP aujourd'hui. Je suis comme ça « quand ça va pas je le dis, mais quand c'est bien, je le dis aussi! » Merci de votre écoute.

La présidente de la CAP répond que les organisations syndicales ont été écoutées, mais également la hiérarchie pour réduire le nombre de suppressions de postes.

Elle indique qu'un mail de réponse du DGS vient d'être envoyé aux agents qui avaient reçu le mail du syndicat SUD relatif à la fermeture de 2MDSI. Elle confirme que ce projet de réorganisation avait fait l'objet d'une consultation /concertation avec les agents le 19 novembre et que cette réorganisation est envisagée pour répondre aux impératifs sociaux du plan pauvreté. Le nombre de MDSI restera à 22.

**Commentaire FO :** SUD siégeait à cette CAP mais n'a fait aucune intervention.

Au cours de la CAP A, FO a dénoncé certaines difficultés liées au CIA comme le départ en retraite d'un agent qui le prive du versement du CIA de l'année en cours. En effet, le versement du CIA étant attaché à l'EPI, celui-ci ne pouvant plus être réalisé lorsque l'agent a quitté la collectivité, il n'est pas prévu de lui verser un CIA. Si l'administration est revenue sur ce point, elle a toutefois limité son montant à 250 €. FO a réagi, en expliquant qu'il était anormal de ne pouvoir gratifier un

agent pour son engagement professionnel jusqu'à la date de son départ en retraite. Il a été précisé que le versement du CIA aux agents partis en retraite pourrait être rediscuté en comité technique.

**Commentaire FO :** Lors de notre rencontre avec le DGS, FO a demandé des améliorations du versement de l'IFSE. Un groupe de travail devrait voir le jour dès janvier, après les élections professionnelles.

Les CAP ont été consultées :

- sur des demandes de disponibilité, de réintégration, de détachement, des changements de résidence administrative mais également une mobilité interne suite à une inaptitude physique.

- **en catégorie B :** Les tableaux d'avancement au grade d'assistant de conservation principal de 1ère classe avec examen professionnel (1 agent) et par ancienneté (1 agent)

- **en catégorie A :** Tableau d'avancement échelon spécial HEA attaché hors classe (1 agent)

